



SENTIER DU CLOS HALLE



**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
**N°B209 AU 2ème étage**

ENTREE	4.10 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	26.30 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.42 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.10 m <sup>2</sup>
WC	2.17 m <sup>2</sup>
SDB	4.89 m <sup>2</sup>
DGT	4.04 m <sup>2</sup>
RGT.	1.67 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE 63.69 m<sup>2</sup>**

BALCON 5.01 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 68.70 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

AP	Allège pleine		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LL	Lave-linge
	Soffite / faux-plafonds	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	CUI	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
			Retombée de poutre
	Fenetre		Porte-fenetre
	Oscillo-battant		Fixe

INDICE 0 OCTOBRE 2022



Conformément à la réglementation, ce plan est :



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

